



## République centrafricaine

Ambroise Zawa  
Ministre Délégué de l'Education Nationale



*Né à Bouar, en République Centrafricaine, en 1953, Monsieur Ambroise Zawa est diplômé de Université de Bangui (Faculté des Lettres et Sciences Humaines) et de l'Université d'Aix en Provence (France). En 1985, il obtient son doctorat en Histoire, à l'Université d'Aix en Provence. Consultant et expert pour l'Unesco et pour le Fonds Mondial, Monsieur Ambroise Zawa a occupé jusqu'en 2008 la fonction de Directeur des Innovations Pédagogiques en matière de Population et de Santé. A partir du janvier 2008, Monsieur Zawa devient Ministre Délégué à l'Education Nationale.*

### L'Education pour l'inclusion : Politiques du secteur public

Les actions mises en œuvre dans le cadre du PNA-EPT 2004-2015 permettront dans le cadre de l'Education inclusive de :

- Apporter un enseignement primaire gratuit et obligatoire de qualité pour tous d'ici à 2015 ;
- Améliorer de 50% les niveaux d'alphabétisation des adultes, surtout les femmes ;
- Eliminer les disparités entre les sexes et instaurer l'égalité dans l'éducation d'ici à 2015.

Viennent en ajout l'éducation à la citoyenneté, à la paix et au dialogue interculturel ainsi qu'à la lutte contre les IST, VIH/SIDA.

#### Les résultats attendus à l'horizon 2015

- Relever le taux d'accès à l'enseignement primaire aux enfants de 6 à 16 ans de 40 à 100 %, y compris les malvoyants, malentendants, groupes minoritaires, d'ici 2015 ;
- Réduire l'indice de parité entre les sexes en alphabétisation ;
- Augmenter le taux de scolarisation des filles et des groupes marginalisés (pygmées, bororo, handicapés, etc.) dans le primaire et le secondaire ;
- Développer une culture de la citoyenneté de la paix et du dialogue interculturel à l'école et dans la communauté ;
- Réduire le taux de prévalence du VIH/SIDA à l'école et dans la communauté.

Le Ministère de l'Education Nationale a déjà entrepris des activités pouvant contribuer à relever ces défis. Il s'agit notamment de :

- la formation de 750 enseignants du primaire (400 en cours) issus de la formation accélérée afin d'infléchir le ratio élèves/maitres et favoriser l'accès de l'enseignement à tous ;
- la révision des curriculums ;
- la prise en charge des PVVIH et des OEV ;



- la création des écoles communautaires en milieu rural pour les jeunes déscolarisés ou non scolarisés avec prédominance accordée aux filles ;
- l'ouverture de certaines écoles pour les minorités (pygmées), les handicapés, etc.

Pour intensifier et renouveler le dialogue politique sur l'éducation pour l'inclusion, il faudrait réajuster la dimension de l'éducation des filles, renforcer la concentration sur les exclus et les marginalisés.

A cet effet, priorités seront accordées à la construction, à l'équipement, à la dotation en manuels, matériels logistiques des structures d'accueil ainsi qu'à la formation des enseignants de tous genres. L'intervention des partenaires au développement est nécessaire pour relever ces défis.